

# Organisations non lucratives et Droit social

Les départements « Organisations non lucratives » et « Droit social – Protection sociale » accompagnent, conseillent et défendent l'ensemble des organismes sans but lucratif sur les plans juridique, fiscal et social, dans tous leurs domaines d'activité.

Riches d'une expérience unique et historique, les départements ont développé une expertise reconnue dans tous les domaines de l'économie sociale grâce à leur équipe transdisciplinaire qui, regroupant plus d'une vingtaine d'avocats, est manifestement l'une des plus importantes et des plus structurées existant en France.

A Marseille, le cabinet DELSOL Avocats dispose d'un bureau depuis 2006.

Le bureau de Marseille du cabinet DELSOL Avocats intervient à toutes les étapes de la vie et du développement des structures de l'économie sociale, notamment lors des situations suivantes :

- Création de structures sociales (fondations, associations, fonds de dotation, syndicats, coopératives, mutuelles, etc.)
- Suivi du fonctionnement courant
- Mise en place de stratégies de réorganisation, restructuration et développement
- Opérations de restructuration : fusions, scissions, apports partiels d'actifs, etc.
- Sectorisation ou filialisation d'activités commerciales
- Audits juridiques, sociaux ou fiscaux
- Gestion de la relation employeurs – salariés – bénévoles
- Accords collectifs
- Droit syndical et représentation du personnel
- Relations avec les collectivités locales, l'Etat et les administrations
- Rédaction de contrats
- Gestion des conflits internes
- Gestion des contentieux administratifs, sociaux, fiscaux, etc.
- Dissolution et liquidation amiable
- Procédures collectives
- Mécénat et parrainage

Tous nos clients sont des références nationales  
mais également locales

Associations  
Fondations reconnues d'utilité publique  
Fondations d'entreprises  
Fonds de dotation  
Clubs sportifs (professionnels ou amateurs)  
Organismes syndicaux et professionnels  
Chambres consulaires  
Comités d'entreprise  
Coopératives  
Groupes de prévoyance  
Mutuelles  
Organismes sanitaires et sociaux  
Collectivités locales  
...



### Quelques illustrations

- Filialisation des activités commerciales d'un syndicat
- Détermination de l'éligibilité d'une structure ou d'une opération au régime fiscal de faveur du mécénat
- Restructuration d'organismes œuvrant dans les domaines sanitaires et sociaux et création de groupements de coopération
- Optimisation de la gestion et de la détention du patrimoine immobilier d'une fondation
- Harmonisation du statut collectif suite à une fusion d'associations
- Mise en place d'unités économiques et sociales et négociation d'accords collectifs d'entreprises

# Associés



**Alexis BECQUART**

Né en 1969

Co-fondateur du cabinet

Plus spécifiquement spécialisé en matière de création, d'organisation et de restructuration d'organismes à but non lucratif, de régime juridique et fiscal des syndicats et organismes

professionnels, de droit du tourisme.

[abecquart@delsolavocats.com](mailto:abecquart@delsolavocats.com)



**Laurent BUTSTRAËN**

Né en 1969

Associé depuis 2004

Plus spécifiquement spécialisé en matière de conseil aux associations, fondations et fonds de dotation, dans les domaines juridiques, fiscaux et contentieux et plus particulièrement dans les

domaines de la mutualité, des organismes sanitaires et sociaux, du mécénat et du parrainage, des organismes syndicaux.

[lbutstraen@delsolavocats.com](mailto:lbutstraen@delsolavocats.com)



**Xavier DELSOL**

Né en 1958

Co-fondateur du cabinet

Fondateur des Editions Juris Service, fondateur des revues Juris Associations et Tourisme & Droit, fondateur du cabinet Juris Associations Conseils.

Plus spécifiquement spécialisé en matière de fiscalité, organisation, restructuration et management des associations, de droit des cultes, droit de la culture, droit de la formation, et mécénat et parrainage.

[xdelsol@delsolavocats.com](mailto:xdelsol@delsolavocats.com)



**Camille ROUSSET**

Née en 1973

Associée depuis 2006

Outre une activité classique de droit du travail, Camille ROUSSET est plus spécifiquement spécialisée en matière de restructurations, d'opérations complexes de réorganisation des organismes à but non lucratif et de contentieux

du droit du travail.

Responsable du Pôle Italien, avec une expérience de droit social comparé franco-italien depuis 1997.

[crousset@delsolavocats.com](mailto:crousset@delsolavocats.com)

## Of counsel



**Wilfried MEYNET**

Of counsel

Né en 1973

Membre du cabinet depuis 2006

Egalement avocat au Barreau de Luxembourg Plus spécifiquement spécialisé en matière d'organisation et de restructuration d'organismes

à but non lucratif, de fiscalité, d'audits et diagnostics juridiques et fiscaux, de droit des coopératives, de droit du sport et de droit de la culture.

Co-directeur du diplôme universitaire « Droit de l'économie sociale et solidaire » (Aix-Marseille III).

[wmeynet@delsolavocats.com](mailto:wmeynet@delsolavocats.com)

## Collaborateurs

Sous l'impulsion de leurs associés, une dizaine d'avocats des départements « Organisations non lucratives » et « Droit social – Protection sociale » sont régulièrement présents à Marseille ; ils sont coordonnés localement par un avocat of counsel.

Le bureau de Marseille mobilise en outre chaque fois que nécessaire d'autres départements du cabinet, tout particulièrement les départements « Droit public » et « Droit des sociétés – Fusions-acquisitions ».

Les associés et of counsel des départements ont édité ou participé à la rédaction de nombreux ouvrages, et notamment :

- Mémento Associations, Editions Francis Lefebvre, 1<sup>ère</sup> à 11<sup>e</sup> édition
- Dalloz Associations – feuillets mobiles, Editions Dalloz
- Fiscalité des associations, Editions Juris Service
- Mécénat et Parrainage, Editions Juris Service / AGEC
- Associations et Syndicats professionnels, Editions Juris Service
- Le Code des associations, Editions Juris Service
- Les Fondations reconnues d'utilité publique, Editions Juris Service
- Fonds de dotation, Editions Juris Service et Fonds de dotation, Editions Territorial
- Fonds de dotation, une nouvelle source de financement ? Editions Associations mode d'emploi
- L'audit de l'association, Editions Juris Service
- La responsabilité des organisateurs sportifs, Editions Weka

Ils organisent et participent à de nombreuses formations (PROFESS) et enseignent également en université (Aix-Marseille II et III).

**DELSOL Avocats**  
1, place Félix Baret  
13006 MARSEILLE  
Téléphone : 33 (0)4 96 11 42 54  
Télécopieur : 33 (0)4 96 11 42 52  
Métro Préfecture  
Parking Félix Baret

Pour plus d'informations :  
[www.delsolavocats.com](http://www.delsolavocats.com)